



maison secondaire non partagée après séparation

Par **boaminton**, le **27/03/2011** à **19:00**

Bonjour,

Après une séparation (concubinage), nous avons partagé la vente de la maison principale. Mais la maison secondaire ne l'a pas été car il n'y a eu d'accord sur le prix .Mon ex-femme voulant racheter ma part, cette maison jouxtant celle de mes ex beaux-parents. Cette situation dure depuis plus de trois ans,je ne jouis pas de cette maison . comment puis-je récupérer la part de cette maison ?

Par **Domil**, le **27/03/2011** à **21:16**

Déjà, ce n'est pas votre ex-femme, ni vos beaux-parents. Vous êtes en indivision. Envoyez une LRAR au co-indivis, avec (selon ce que vous souhaitez) une proposition d'achat (attention, la proposition est ferme et fait office d'avant-contrat, si elle accepte la vente est faite, aux conditions de l'offre) et/ou, une offre de vente de votre part (idem) et/ou exigez qu'à défaut, la maison soit mis en vente. Sinon, vous l'assignerez en justice pour sortir de l'indivision

Par **boaminton**, le **27/03/2011** à **22:30**

Merci de votre réponse, cela paraît plus clair une fois énoncé .Je vais suivre votre conseil. Merci encore pour votre "écoute",

Bonne fin de soirée,